

Club Ardenne Ecotourism

Les prérequis

| Thématique | Critères |
|---|---|
| Marque Ardenne & Coopération | Adhérer à la marque Ardenne |
| | Promouvoir la marque Ardenne et ses prestataires. |
| S'engager au service du réseau | Améliorer de manière continue son engagement en matière d'écotourisme. |
| | S'impliquer dans la démarche du réseau en participant aux réunions et formations proposées par son référent Marque Ardenne ou Ardenne Ecotourism (Parc Naturel, Massif, Fédération Touristique, Agence de Développement Touristique, Accueil Champêtre en Wallonie ...) au moins 1 fois par an. |
| | Tenir à jour les statistiques sur la fréquentation de son établissement pour répondre aux sollicitations des institutionnels du tourisme (CGT ou ADT par exemple) pour participer à la connaissance de la fréquentation et des clientèles du territoire. |
| Communiquer son engagement et les solutions au client | Etre présent sur internet à travers un site ou une page sur les réseaux sociaux. Partager sur son interface web à propos d'autres prestataires Ardennais engagés dans la démarche. |
| | Mettre à disposition (sur site ou sur son site Internet) les brochures ou liens internet permettant aux visiteurs de connaître les producteurs locaux et leurs points de vente de proximité. |
| | Présenter ses engagements en matière de tourisme durable dans ses supports de communication et/ou sur son site internet. |
| | Communiquer les offres de mobilité alternative et/ou douce sur le territoire. |
| | Informers ses clients de l'offre labellisée Access I, Tourisme & Handicaps ou tout autre label reconnu pour l'accessibilité. |

